



SEJOUR DECOUVERTE CÔTE GUERANDAISE PIRIAC-SUR-MER(44) Séjour du samedi 17 au samedi 24/06/2023

OBJECTIF : Ce séjour s'adresse à des personnes désirant marcher pour découvrir la région de Guérande et le Parc Régional de la BRIERE. C'est l'occasion de mettre à profit votre pratique gv en salle et de profiter des bienfaits de l'air marin pendant ces quelques jours

HEBERGEMENT : VVF de PIRIAC SUR MER – Tél 02 40 23 36 86. Nous serons hébergés en chambres doubles. Pour se détendre nous pourrions accéder à la piscine.

DEROULEMENT DU SEJOUR

Samedi 17 juin arrivée prévue à partir de 17h- installation – apéritif de bienvenue et présentation du séjour

Du dimanche 18 au vendredi 23 juin randonnées de découverte entre océan, marais salants, estuaire de la Vilaine et parc Régional de la Brière, une journée à l'île aux Moines et une journée libre .

Samedi 24, après le petit déjeuner nous quitterons les lieux.

COÛT & CONDITIONS D'INSCRIPTION : Environ 569 € sur la base de 20 participants

le séjour est ouvert à 22 personnes - Le forfait comprend l'hébergement en pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour avec les pique niques pour les randonnées, l'encadrement des randonnées - les draps et le linge de toilette sont fournis.

Avec l'inscription joindre le nouveau questionnaire de santé EPGV pour majeur adulte. Si vous avez un doute ou si votre état de santé le nécessite voir un médecin pour avoir un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique de l'activité (obligatoire pour valider votre inscription)

Tous les participants à ce séjour doivent être licenciés. Pour les personnes non licenciées en clubs, joindre, un chèque de 27,40 € à l'ordre de CODEP EPGV 33 pour établir la licence 2022/2023

1^{er} acompte de 260 € à régler avec l'inscription, **le 2^{ème} acompte de 260 €** pour le 10/04/2023 le solde sera réglé par chèque à l'ordre de CODEP 33 lors du séjour

TRANSPORT : en voitures particulières avec possibilité de covoiturage (infos données sur la fiche de transport avec les dernières informations du séjour). Pour rejoindre Piriac /Mer, 4h30 de trajet depuis la métropole bordelaise, 5h30 depuis le Lot et Garonne, 3h30 depuis le Loir et Cher, 4h30 depuis la Manche

Afin que les acomptes soient comptabilisés par le CODEP qui fera la réservation de l'hébergement,

L'inscription est à retourner impérativement avant le 15/12/2022

à Aline TISSIDRE – 20, allée Argous – 33130 BEGLES

Tél. 05 35 38 26 13 / 06 78 66 51 90 - Email: tissidre.aline@neuf.fr

SEJOUR DECOUVERTE CÔTE GUERANDAISE du samedi 17 au samedi 24 juin 2023

NOM PRENOMné(e) le

Adresse Tél.

Section GV de..... LICENCE N° ou non licencié

(le numéro de licence reste inchangé d'une année à l'autre)

Adresse Email : (nécessaire pour l'envoi du contrat)

Je peux transporter ... personne(s) - je souhaite être transporté(e) *dans la mesure des places disponibles

Joindre :

- 1 chèque d'acompte de **260 €** à l'ordre de CODEP33 - (*merci de respecter la date du 2^{ème} acompte*)
- 1 photocopie de la licence GV 2022/23 pour les licenciés ou attestation Club
- 1 demande de licence 2022/23 accompagnée d'1 chèque de 27,40 € à l'ordre de CODEP EPGV 33 pour les personnes non licenciées gv
- le nouveau questionnaire de santé EPGV pour sportif majeur; en cas de doute ou si votre état de santé le nécessite voir le médecin pour avoir le certificat médical d'absence de contre indication à la pratique de l'activité.
- 1 enveloppe timbrée pour recevoir les informations sur le séjour si vous n'avez pas d'Email